



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 07 octobre 2020

Monsieur Philippe Corrège
Commissaire enquêteur
Mairie
148 avenue Albert Poisson
40370 Rion des Landes

Transmission électronique : pref-amenagement@landes.gouv.fr

Objet : Enquête publique unique préalable à un défrichement de 14 ha 16a 27ca et à un permis de construire pour un projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Rion des Landes - Enquête du 7 novembre au 7 octobre 2020 à 17h45

Demandeur : SAS U ENGIE PV LAURENS

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai l'honneur de vous adresser plusieurs observations faites par un adhérent de la Fédération SEPANSO Landes qui viennent compléter celles transmises à la fin du mois de septembre :

- *Sur la carte 21 l'aérodrome n'est pas mentionné mais est **simplement indiqué comme zone urbanisée** ; l'objectif est peut-être de ne pas montrer son existence.*
- *Page 117 il est écrit qu'il n'y a pas de risque de gêne visuelle pour la circulation aérienne (étude 2019 par SOLSTYCE en annexe 3), mais il n'y a aucune étude à cette annexe.*
- *L'impact de ce projet vis à vis de la sécurité de la navigation aérienne avec la proximité de l'aérodrome n'a pas été vraiment pris en compte. Ce document d'enquête ne fait pas état de l'éblouissement temporel qui provoque une gêne visuelle transitoire de l'ordre de 1 à 5 secondes s'accompagnant d'une diminution visuelle. Une incapacité visuelle du pilote de 5 secondes peut être rédhibitoire pour la sécurité du vol.*
- *Ce projet est proche d'une voie de communication routière qui elle-même constitue un axe pour la navigation aérienne. Les risques de collision ne sont-ils pas augmentés ?*

- *La gamme de fréquence d'éblouissement par scintillement à éviter est compris entre 12 et 25Hz. Mais il résulte de nos calculs que la fréquence d'éblouissement de ce projet est de 4.16m environ à 12Hz et de 2.00m à 50 Hz. Dans ce dossier il n'est pas fait état de réaliser un bilan réflectif (B2TO et BR Txx) de l'installation juste après sa construction pour s'assurer que l'éblouissement des pilotes soit effectivement inférieures aux valeurs régaliennes.*

L'avis défavorable de la SEPANSO (cf observations en date du 28/09/2020) semble d'autant plus justifié que la sécurité sur les infrastructures est problématique.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>